



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 5 Mai 2026

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260513-DEL08-05-05-26-DE
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis ont été convoqués le jeudi 30 avril 2026 et se sont réunis le mardi 5 mai 2026 à 20h00 en la salle des Capétiens, 3 Place Henri IV à Senlis, par Madame Pascale MATHIAULT, Maire de Senlis et Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis.

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice :17 - Présents :15 - Pouvoirs :2 - Votants :17 - Absent :0

Étaient présents : Mesdames Pascale MATHIAULT, Anne CARVENNEC, Sylvie DESALEUX, Michèle DUNAND, Anne-Marie FILHO, Geneviève GUINJARD, Christine MATHIEU, Christelle MERCIER, Marie-Jeanne MICLO, Florence TAQUET et Messieurs Henri BACLET, Joël BERTINATTI, Amaud DE FRANSSU, Bertrand DUBREUCQ-PÉRUS

A donné mandat de voter en son nom : Madame Delphine GLASTRA à Monsieur Henri BACLET, Madame Pascale LOISELEUR à Madame Anne-Marie FILHO

Présidence de séance : Madame Pascale MATHIAULT.

N°08 – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ARS HAUTS-DE-FRANCE POUR LA MISE EN PLACE DES SEMAINES D'INFORMATION EN SANTE MENTALE (SISM) 2026

La Présidente expose :

Par délibération en date du 3 Mars 2026, le Conseil d'Administration a validé et acté le budget primitif du CCAS 2026 dans lequel il était prévu la mise en place d'actions pour les semaines d'information en santé mentale (SISM) 2026 avec un budget maximum de 3000 euros.

Les semaines d'informations en santé mentale 2026 auront lieu du 5 au 18 octobre 2026. Suite à la réalisation des SISM 2025 sur la thématique « Pour notre santé mentale, réparons le lien social », plusieurs partenaires souhaitent reproduire les SISM 2026 sous le même format : proposer un programme d'actions permettant de sensibiliser le grand public à la santé mentale et de pouvoir déstigmatiser, et fédérer le réseau d'acteurs. Ainsi, le CCAS a convié les anciens membres du CLSM du Val de la Nonette et les partenaires de l'édition de l'année 2025, à participer conjointement à la mise en place d'actions à Senlis pour les SISM 2026.

L'ARS Hauts-de-France a lancé un appel à projets permettant d'obtenir une subvention pour les actions/événements proposés et répondant à la thématique nationale des SISM 2026 qui est « Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts ».

Considérant la mise en place d'actions entre le 5 et le 18 octobre 2026 par le CCAS de Senlis en coopération avec des partenaires du territoire, notamment le CHI, le GEM le Renouveau, la Nouvelle Forge, la Ville de Senlis (direction de l'éducation, direction de la culture, direction de l'action sociale), le cinéma Jeanne d'Arc, le Conseil Départemental avec la Maison Départementale de Senlis, et plusieurs associations,

Madame la Présidente propose, aux membres du Conseil d'Administration :

- De répondre à l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France sur les semaines d'information en santé mentale 2026 pour mettre en place plusieurs actions du 5 au 18 octobre 2026 à Senlis et de solliciter à ce titre une aide de 2 000 € ;
- De prendre en charge les entrées de 30 personnes maximum (isolées ou ayant une problématique de santé mentale, sans critère d'âge), au thé dansant organisé le 8 octobre 2026, par le service seniors de la Ville
- De prendre en charge la mise en place du ciné-débat ou animation organisé au cinéma Jeanne d'Arc le 15 octobre 2026,
- De contribuer si besoin à d'autres actions nécessitant une prise en charge financière proposées par les partenaires (exemples ateliers artistiques, ateliers LÜ, prestataires extérieurs, intervenants, frais de déplacement, alimentation, ...)
- D'autoriser la Présidente ou la Vice-Présidente à signer tout document, annexe et bilan concernant les projets mis en place

L'exposé entendu,
Le Conseil d'Administration à main levée et à l'unanimité,

- Accepte de répondre à l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France sur les semaines d'information en santé mentale 2026 pour mettre en place plusieurs actions du 5 au 18 octobre 2026 à Senlis et de solliciter à ce titre une aide de 2 000 € ;
- Accepte de prendre en charge les entrées de 30 personnes maximum (soins ou ayant une problématique de santé mentale, sans critère d'âge), au thé dansant organisé le 8 octobre 2026, par le service seniors de la Ville ;
- Accepte de prendre en charge la mise en place du ciné-débat ou animation organisé au cinéma Jeanne d'Arc le 15 octobre 2026,
- Accepte de contribuer si besoin à d'autres actions nécessitant une prise en charge financière proposées par les partenaires (exemples ateliers artistiques, ateliers Lù, prestataires extérieurs, intervenants, frais de déplacement, alimentation, ...)
- Autorise la Présidente ou la Vice-Présidente à signer tout document, annexe et bilan concernant les projets mis en place.

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260513-DEL08-05-05-26-DE
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception en préfecture : 13/05/2026



POUR COPIE CONFORME

Pascale MATHIAULT
Maire de Senlis

Présidente du Centre Communal d'Action Sociale